

**Annexe 1**  
**DOPC Tableau des accès aux périmètres circulation**

Classification des périmètres	Périmètre de circulation motorisée réglementée (bleu)	Périmètre d'interdiction de la circulation motorisée (rouge)	Périmètre de protection (SILT)
Piétons	Oui	Oui	Oui après filtrage
Cyclistes	Oui	Oui	Non
Trottinettes	Oui	Oui	Non
<b>Véhicules de Sécurité / Urgences / Dépannages</b>			
Police municipale	Oui	Oui	Non
Secours	Oui	Oui	Oui
Véhicules "Opération Sentinelle"	Oui	Oui	Oui
Ambulances privées	Oui	Oui	Non
Véhicules utilisés pour l'accès aux centres de soins (Hôpitaux, cliniques, médecine de ville)	Oui	Oui	Non
Professionnels de dépannage dans le cadre d'interventions présentant un caractère d'urgence (problèmes de maintenance, pannes, élimination de nuisibles, etc)	Oui	Oui	Non
<b>Véhicules de services - soins à la personne</b>			
Soins à domicile	Oui	Oui	Non
Portage de repas	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Services à domicile (aide à domicile, garde d'enfants, propreté)	Oui	Non	Non
Pompes funèbres	Oui	Oui	Non
<b>Véhicules de transport de personnes</b>			
Taxis	Oui	Oui si dépose/reprise d'une personne autorisée ou d'un spectateur muni d'un billet	Non
VTC	Oui	Non	Non
Transports publics (bus RATP)	Oui	Non	Non
Cars routiers / Autocars de tourisme	Oui	Non	Non
Transport de personnes en situation de handicap	Oui	Oui	Non
Véhicules utilisés par les personnes handicapées avec justificatif	Oui	Oui	Non
Auto écoles	Non	Non	Non
<b>Véhicules des acteurs de la logistique</b>			
Livraisons sur justificatif (véhicules motorisés et vélos cargos)	Oui	Oui	Non
Transport de fonds	Oui	Oui	Non
Transport de matières dangereuses	Non	Non	Non
Approvisionnement des marchés	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Exposants (puces, brocantes)	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Déménagement	Oui	Oui	Non
Transport d'œuvres d'art pour musées	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
<b>Véhicules liés aux travaux</b>			
Livraisons chantier entités publiques	Oui	En cours d'instruction par la Préfecture de Police	Non
Livraisons chantier particuliers	Oui	Non	Non
<b>Véhicules des riverains</b>			
Véhicule riverain en circulation	Oui	Oui	Non
Personnes abonnées à un parking public du périmètre	Oui	Oui	Non
Personnes ayant un parking privé dans le périmètre	Oui	Oui	Non
<b>Véhicules des personnes travaillant dans la zone / Personnel des sites de compétition/ agents ville / accrédités</b>			
Personnes exerçant leur activité dans le secteur	Oui	Non	Non
Véhicules habilités par les services publics (prise de service)	Oui	Non	Non
Véhicules affectés à un service public dans le cadre d'une mission justifiée	Oui	Non	Non
Véhicules de la Ville de Paris n'ayant pas d'actions liées aux JOP	Oui	Non	Non
Véhicules de la Ville de Paris ayant des actions liées aux JOP (ou d'intérêt général)	Oui	Oui	Non
<b>Prestataires et concessionnaires</b>			
Ramassage des ordures	Oui	Oui	Non
Nettoyage des rues	Oui	Oui	Non
Véhicule du personnel travaillant sur les sites olympiques	Oui	Non sauf véhicule VAPP	Non

**Annexe 1**  
**DOPC Tableau des accès aux périmètres circulation**

Vh de résidents dans des hôtels	Oui	Oui	Non
Véhicules des visiteurs de lieux recevant du public (musées, écoles, etc.)	Oui	Non sauf PMR	Non
EHPAD (visites des proches)	Oui	Non	Non
<b>Accrédités /VIP</b>			
Athlètes, journalistes accrédités, Paris 2024	Oui	Oui, si VAPP	Non
Journalistes non accrédités	Oui, sur présentation carte de presse	Non	Non
Public des maisons des Comités nationaux olympiques	Non sauf PMR ou parking	Non sauf PMR ou parking	
<b>Administrations / acteurs politiques / acteurs justice</b>			
Autorités gouvernementales et parlementaires	Oui	Oui	Non
Ambassades	Oui	Oui	Non
Véhicules diplomatiques	Oui	Oui pour accès aux légations	Non
Elus	Oui	Oui, si le siège se situe dans le périmètre	Non
Magistrats	Oui	Oui si urgence	Non
Huissiers	Oui	Oui	Non